

**salariés, apprentis, intérimaires !
une prime pour tous !**

PRIME DE PARTAGE DE LA VALEUR

La CGT groupe n'était pas à l'origine de la demande de négocier une Prime de Partage de la Valeur (PPV), mais nous avions revendiqué de **clôturer la politique salariale 2025 par une augmentation pour tous les salariés de 100 euros.**

Les trois autres syndicats représentatifs groupe, qui insistaient plus pour négocier le partage de la valeur que le salaire, ont accepté de négocier la PPV alors que **la direction groupe avait répondu positivement à la demande de notre syndicat d'avancer les Négociations Annuelles Obligatoires concernant les salaires.**

En effet, les NAO pour 2026 ont débuté dès ce mois de Novembre et **la négociation PPV est venue jeter le trouble sur la politique salariale à venir...**

L'organisation du calendrier imposé par la direction groupe n'est pas anodine et la CGT a dénoncé le **mélange entre une prime aléatoire non socialisée et les salaires avec cotisations sociales pérennes.**

Bien sûr, notre syndicat n'applique pas la politique de la chaise vide et nous avons participé à la négociation de la PPV et gagné **quelques avancées :**

- elle est uniforme (si + d'un an d'ancienneté)
- les intérimaires en sont bénéficiaires
- les apprentis en sont bénéficiaires
- tous les temps partiels toucheront 100% du montant
- un article de non-substitution de cette prime aux salaires a été clarifié

Sur les montants attribués, **la CGT n'est pas dupe et a compris dès le début que ce n'était pas cette négociation qui favoriserait un vrai partage des valeurs.**

Lors de la dernière réunion avec les Coordinateurs Syndicaux du mercredi 26 novembre, la direction groupe a mis la pression en disant que **700 euros** était sa dernière proposition et qu'elle demandait **en contrepartie une signature immédiate.**

Les autres syndicats se sont déclarés signataires en séance d'un accord éloigné de leurs revendications.

La CGT a dénoncé cette pratique de la direction et a exigé un délai afin de consulter l'ensemble de nos bases syndicales dans le groupe.

Contrainte, la direction a accepté un report de positionnement jusqu'au vendredi 28 novembre.

Dans ce contexte **la CGT a su prendre ses responsabilités** en signant cet accord après avoir consulté ses bases.

Même si cet accord s'écarte de notre idéologie, nous respectons l'attente d'une majorité des salariés.